


**Clément BALLY**  
**Sonorisation & éclairage**  
clementbally@wanadoo.fr

Le Souzy 69510 RONTALON      **Tél. : 06 12 56 70 47**  
RM RCS LYON 448 783 605

Envoyé en préfecture le 23/06/2025  
Reçu en préfecture le 23/06/2025  
Publié le   
ID : 069-216902734-20250620-VILLE\_2025DC133-AU

Le 9 avril 2025

Ville de Corbas  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

**Objet :** devis pour la sonorisation du concert de Gatica et Joao Selva le 9 juillet 2025 au parc Bourlione à Corbas

Livraison, mise en place et réglages du matériel le matin

Balances avec les groupes l'après-midi

Prestation durant les concerts

Démontage suite à l'évènement / Enlèvement du matériel

Matériel son :

**Diffusion :** Line Array Outline butterfly -4 CDH483 par coté- sur pieds ST25, 2 subtech outline 218 amplifiés

**Amplification :** 1 fp10000q

**Retours :** 6 mtd112

**Amplification :** 2 fp10000q

**Traitement de son :** Xilica 4080xp, Xilica 8080xp

**Micros :** b52, 3 e604, 2 c535, 2c451, 2 sm57, 2 e606, 1 sm58 hf u4d, 3 sm58  
8 di actives et passives (correspondant aux fiches techniques)

Câblage et pieds de micros nécessaires à la mise en œuvre

Protections régie (tente 3x3)

1 technicien

**Branchement électrique :** minimum 32A en triphasé + neutre + terre

**2160€TTC (tva 20% : 360€soit HT 1800€)**


( Pour confirmer, me retourner ce devis signé, avec votre nom et qualité, et la mention «BON POUR ACCORD »

Sincères salutations

**Clément BALLY**  
**Sonorisation & éclairage**  
clementbally@wanadoo.fr

Le Souzy 69510 RONTALON      **Tél. : 06 12 56 70 47**  
RM RCS LYON 448 783 605

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le
ID : 069-216902734-20250620-VILLE_2025DC133-AU



## CONTRAT

Entre les soussignés :

**L'organisateur :**

Ville de Corbas

&

**L'établissement Clément Bally**

Lieu-Dit Le Souzy 69510 Rontalon

Tel: 06 12 56 70 47

### 1°) Prestation

Suivant devis

### 2°) Facturation

Suivant devis – en cas de demande supplémentaire (technique et/ou humaine) de la part de l'organisateur une majoration peut être facturée – ce dernier sera tenu informé oralement

### 3°) Emplacement du matériel

L'organisateur s'engage à fournir :

- Un branchement électrique suffisamment dimensionné (cf devis) à moins de 10m de la scène sauf accord préalable
- Les protections demandées : barrières de protection pour la scène et la régie
- L'accès au lieu de l'événement suivant heures convenues

**En aucun cas le prestataire et son matériel ne seront soumis aux intempéries (froid, chaleur, pluie, neige, grêle ou autre)**

Le(s) techniciens(s) s'engage(nt) :

- A fournir le matériel nécessaire à la prestation, sonorisation, éclairage, vidéo,... selon le devis
- A respecter les heures convenues

### 4°) Responsabilité civile

L'organisateur est responsable du matériel fourni par le prestataire, en cas de destruction totale ou partielle par incendie, intempérie ou vandalisme et, ce à partir du moment où le matériel est entreposé jusqu'au moment où il est enlevé. Pour cela obligation lui est donné d'avoir souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat de responsabilité civile couvrant le matériel.

### 5°) Validation du contrat

Pour être validé, le présent contrat devra être signé avec mention « Lu et approuvé » par les deux parties. Chacune des parties gardera un exemplaire du présent contrat.

### 6°) Annulation du contrat

Sauf cas de force majeure (maladie, deuil, inondation, incendie, décision administrative,...), si l'évènement prévu ne pouvait avoir lieu à l'issue de sa validation, et si aucun accord à l'amiable n'est trouvé, la partie défaillante, sans préjudice de toute autre pénalité de dommages & intérêts, versera à l'autre, 50 % de la somme totale sur le devis à titre de dédit. En cas de contestation ou litige, les deux parties se soumettront à la juridiction des Tribunaux du lieux de la manifestation, mais seulement après épuisement des voies de recours amiables (conciliation, arbitrage).

### 7°) SACEM

La SACEM est à charge de l'organisateur de l'évènement.

**Clément BALLY**  
**Sonorisation & éclairage**  
clementbally@wanadoo.fr

Le Souzy 69510 RONTALON      **Tél. : 06 12 56 70 47**  
RM RCS LYON 448 783 605

**8°) Dispositions diverses**

Boissons non alcoolisées pour le(s) techniciens(s) au cours de la manifestation à la charge de l'organisateur. L'eau est à privilégier...

- Repas cuisiné(s) pour le(s) techniciens(s) à la charge de l'organisateur (à définir : en fonction des heures de prestation prévues).
- Emplacement poids lourd à proximité du lieu : dimensions du véhicule L 9m80 I 2m50 h 3m50

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des conditions générales qu'elles acceptent et s'engagent à exécuter scrupuleusement et sans réserve.

Fait en deux exemplaires, à ....., le .....

L'Organisateur

Clément Bally

